

## AFRIQUE

### MAROC

**Selon l'ACP  
SM Hassan II et le Pt  
Boumediène devaient se  
rencontrer à Bruxelles en  
novembre dernier**

L'ACP a diffusé le 1<sup>er</sup> décembre l'information suivante:

"Selon certaines sources diplomatiques arabes, le président Boumediène et S.M. le Roi Hassan II auraient dû se rencontrer peu avant la mi-novembre à Bruxelles.

Le gouvernement belge s'occupait d'organiser l'entrevue sur le plan matériel. Deux châteaux des environs de la capitale belge avaient été préparés.

Le rendez-vous aurait été évoqué lors de la visite à Rabat du ministre belge des Affaires étrangères M. Simonet. La rencontre aurait dû précéder de quelques jours le voyage officiel à Washington, du Souverain. Ce dernier aurait prévu un séjour privé de quelques jours à Paris au cours duquel il se serait rendu à Bruxelles. De son côté le chef d'Etat algérien devait lui-même se rendre à Bruxelles aussitôt après son retour d'Union Soviétique.

**Le Président Senghor à  
Rabat**

Le président Senghor a quitté Rabat le 3 décembre à l'issue d'une visite privée de vingt-quatre heures au Maroc, où il a eu des entretiens avec le roi Hassan II. Le communiqué conjoint publié à l'issue de cette visite a indiqué que le souverain marocain et le président sénégalais "ont enregistré avec satisfaction leur parfaite identité de vue sur l'ensemble des problèmes évoqués (Sahara, Afrique et Proche-Orient)" et qu'ils se sont félicités du raffermissement et du développement des rapports entre leurs deux pays".

Le 1<sup>er</sup> décembre, le roi Hassan II avait reçu au palais royal de Rabat M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, ministre mauritanien des Affaires étrangères, accompagné de M. Mohamed Said Ould Houmadi, secrétaire général de la présidence mauritanien.

**Pour remplacer les Cubains,  
en Angola, SM Hassan II  
suggère la création d'une  
force panafricaine de 20.000  
hommes**

S.M. Hassan II a suggéré la création d'une force panafricaine de 20.000 hommes pour remplacer les Cubains en Angola et protéger les frontières de ce pays contre les incursions sud-africaines.

Le Souverain, dans une interview publiée par le "Washington Post", a préconisé la création d'une telle force à laquelle pourraient participer l'Egypte, le Soudan, le Nigéria et le Maroc.

"Nous sommes prêts, a-t-il dit, à envoyer en Angola un contingent interafricain de 20.000 hommes si le président Neto le désire.

**Après la visite officielle du  
roi Hassan II aux Etats-  
Unis**

Le Maroc, qui avait célébré le 6 novembre, le troisième anniversaire de la "marche verte", a célébré le 18 novembre le vingt-troisième anniversaire de l'indépendance. Le roi Hassan II était rentré la veille à Rabat, retour des Etats-Unis où il venait d'effectuer, les 14 et 15 Novembre, une visite officielle à l'invitation du président Carter.

Le communiqué commun publié à l'issue de cette visite indique notamment que le président américain avait remercié le roi "pour les explications fournies au sujet de la situation dans le nord-ouest africain et marqué sa considération pour les efforts déployés par le Maroc en vue de mettre fin à la tension qui y prévaut et de créer les conditions de l'instauration d'une coopération fructueuse entre les pays de cette région".

Enfin, dans la mesure où l'on prêtait au roi Hassan II l'intention d'acheter du matériel de guerre américain pour moderniser son armée en lutte contre les forces sahraouies, le laconisme du communiqué laisse penser que les Etats-Unis ont maintenu leur embargo sur la vente de certaines armes au Maroc. Le roi, selon une dépêche AFP de Washington, aurait d'ailleurs lui-même déclaré qu'il n'avait négocié aucun contrat d'armes.

**Les élèves de l'Ecole des  
cadres de Kénitra à  
Casablanca**

Une délégation composée de 40 stagiaires de la 14<sup>ème</sup> promotion de l'Ecole des Cadres de Kénitra, est arrivé le 29 novembre à Casablanca pour une visite de quatre jours dans la capitale économique.

**Le Maroc est totalement  
étranger à l'attaque contre  
le bateau de pêche espagnol  
précise M. Abdelhadi  
Boutaleb**

Le ministre d'Etat chagé de l'Information, M. Abdelhadi Boutaleb, a condamné l'agression contre le bateau de pêche espagnol "Cruz del Mar".

Dans une déclaration à l'agence "EFE" M. Boutaleb a dénoncé "ceux qui ont commis ce lamentable attentat et qui n'ont pas maintenant le courage de le revendiquer".

Le ministre d'Etat chagé de l'Information a dit que les auteurs de l'attentat cherchent à maintenir la confusion et troubler les relations amicales hispano-marocaines.

Il a souligné que le Maroc est totalement étranger à l'attaque contre le bateau de pêche espagnol.

**Le conflit du Sahara:  
des navires de guerre  
espagnols vont protéger les  
chalutiers canariens**

Sept bâtiments de la marine de guerre espagnole protégeront les chalutiers canariens qui pêchent au large des côtes du Sahara occidental, annonce un communiqué du gouverneur civil de Las Palmas diffusé jeudi 30 novembre. Cette décision vise à éviter de nouvelles attaques de chalutiers comme celle qui a fait huit morts à bord du Cruz del mar.

**Provocation, imposture,  
diversion**

Le gouvernement de Rabat, a formellement démenti avoir parachuté des armes en territoire algérien.

On observe à Rabat que le Maroc n'avait aucun intérêt à se lancer dans une telle équipée alors qu'il est engagé, au Sahara Occidental, dans la défense de son intégrité territoriale et qu'il n'a pas comme il eût été fondé à le faire, exercé un droit de suite en Algérie où sont organisés, entretenus et armés les éléments ennemis qui le harcèlent.

**Nouveaux avions**

Les forces aériennes marocaines seront bientôt équipées de 10 avions d'entraînement AS 202 Bravo qui viennent d'être commandés.

**Les forces auxiliaires de  
Safi ont prêté serment de  
fidélité à l'esprit de la  
Marche Verte**

Au cours d'une cérémonie, le gouverneur a rappelé le sens et l'importance du serment de fidélité écrit par S.M. Hassan II et répété par son fidèle peuple au cours du Discours Royal prononcé à l'occasion du 3<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte qui constitue dans un sens l'engagement de tout le peuple marocain à défendre par tous les moyens sa souveraineté et son intégrité territoriale.

**Adoption d'un projet de loi  
gouvernemental accordant  
une pension aux ayants-  
cause des militaires décédés  
au Zaïre**

La chambre des représentants a examiné un projet de loi relatif au régime de pensions des ayants cause des militaires décédés par suite des opérations du corps expéditionnaire au Zaïre.

La parole a été donnée au rapporteur de ce projet de loi, Abdelouahed Benmessaoud qui a invité ses collègues à approuver sans réserves le texte gouvernemental.

Agourram Hassan (MP) et Ahmed Kadiri (Istiqlal) sont ensuite intervenus pour faire part des intentions de vote favorables de leurs groupes. Ce projet de loi a été voté à l'unanimité par la Chambre des Représentants.

**M. Edgar Faure au Maroc**

M. Edgar Faure, ancien président de l'Assemblée nationale française est arrivée le 27 novembre à Rabat où il conduisait la délégation française au colloque franco-marocain sur le développement au Maroc des petites et moyennes entreprises.

**Le Maroc dispose de 75 %  
des réserves mondiales de  
phosphates**

M. Lamrani, a indiqué que le Maroc disposait actuellement des réserves de phosphates connues dans le monde et que ce pays s'appête à mettre en valeur un nouvel et important gisement de phosphate près d'Essaouira.

## Développement de la coopération entre le Maroc et l'URSS

M. Ahmed Osman, Premier ministre, a reçu le 5 décembre, M. Alexandre Ichkov, ministre soviétique de l'Economie et des Pêches.

L'entretien a essentiellement porté sur le développement de la coopération entre le Maroc et l'URSS.

A l'issue de l'entrevue, M. Ichkov a notamment déclaré qu'il avait évoqué avec M. Osman le développement ultérieur des relations maroco-soviétiques, notamment en matière de pêche.

Le ministre soviétique a en outre rappelé que le Maroc et l'Union Soviétique étaient liés par un accord intergouvernemental de coopération.

## M. Ben Ali en Espagne

M. Mansouri Ben Ali, ministre des Affaires administratives lors de sa visite à Cadix a affirmé que les problèmes nés de la décolonisation des provinces marocaines n'affecteront ni l'amitié traditionnelle entre le Maroc et l'Espagne, ni les rapports entre les peuples marocain et algérien. Il a rappelé que le Maroc avait refusé, avant l'indépendance de l'Algérie, des avantages territoriaux que la France, alors puissance coloniale, lui avait promis contre l'arrêt de son aide à la résistance algérienne. Les territoires proposés au Maroc, précise le ministre, n'étaient que des zones marocaines annexées à l'Algérie par l'administration coloniale française.

"Quant au "Polisario", c'est un problème créé par des adversaires. Avant le retrait des Espagnols du Sahara, il y avait 70.000 Sahraouis, maintenant les Algériens parlent de 300.000.

## Motion en faveur des séquestrés à Tindouf

Par une motion adoptée à l'unanimité, par acclamation, à la Chambre des représentants, les députés attirent l'attention de l'opinion publique internationale sur la situation des Marocains "séquestrés à Tindouf" et le "comportement inhumain" à leur égard des autorités algériennes. Les députés souhaitent susciter l'intervention des gouvernements et des organisations humanitaires auprès du gouvernement algérien

## Un bâtiment de guerre américain en relache

Un Bâtiment de guerre Américain l'USS PIEDMONT, a fait relache dans le port de Tanger le 13 novembre pour une visite de courtoisie.

Commandé par le capitaine W.J. Bredbeck, le navire Américain l'USS PIEDMONT compte près de 300 membres d'équipage.

# ALGERIE

## Mort du Président Boumediène



Le président Houari Boumediène est mort le 27 décembre, à 3 h. 55 à l'hôpital Mustapha d'Alger.

Atteint d'une maladie du sang, dite maladie de Waldenström, il avait été hospitalisé le 18 novembre. Il était dans le coma depuis trente-sept jours.

A 11 h. 30, l'Assemblée populaire nationale s'est réunie pour déclarer officiellement la vacance du pouvoir, conformément à la Constitution. La réunion s'est tenue en présence des membres du Conseil de la révolution et du conseil des ministres, d'une délégation des officiers supérieurs de l'armée, des représentants du F.L.N., le parti unique, et des membres du corps diplomatique. Sitôt proclamée la vacance du pouvoir, M. Rabah Bitat, président de l'A.P.N., a été chargé d'assurer l'intérim de la présidence de la République pour, en principe, une durée de quarante-cinq jours au cours de laquelle il lui reviendra de préparer l'élection du nouveau chef de l'Etat au suffrage universel.

M. Bitat a aussitôt pris la parole pour appeler le peuple algérien «à la discipline, au civisme et au patriotisme». Il s'est engagé à «respecter, dans son esprit et dans sa lettre, le serment constitutionnel» et a proclamé le «caractère irréversible du socialisme» algérien.

## M. Mohammed Bedjaoui juge "sans précédent" les possibilités d'échanges économiques avec la France

M. Mohammed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, a déclaré le 9 décembre, devant trois cent cinquante chefs d'entreprises françaises que les possibilités d'échanges entre la France et l'Algérie "recèlent des complémentarités sans précédent entre les deux économies".

## Signature des conventions italo-algériennes de financement pour le gazoduc transméditerranéen

Les conventions financières entre l'Italie et l'Algérie, relatives au financement du gazoduc transméditerranéen Algérie-Italie, ont été signées récemment à Rome. Aux termes de ces conventions l' "Institut mobilier italien" (IMI) fournira \$ 550 millions aux deux sociétés d'Etat algériennes concernées par ce projet: \$ 533 millions pour la Sonatrach et \$ 17 millions pour la SNS (Société nationale de sidérurgie).

## Le Front Polisario accuse les Marocains d'avoir coulé un chalutier espagnol

Le Front Polisario a affirmé, le 29 novembre, que son organisation n'avait aucune responsabilité dans l'attaque d'un chalutier espagnol qui a coûté le 28, la vie à huit pêcheurs originaires des Canaries. "Nous avons reçu des informations selon lesquelles le Maroc préparait une série d'actions pour saboter les relations entre l'Espagne et le Sahara occidental; celle-ci est la première", a ajouté le porte-parole.

A Madrid, le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête pour découvrir "l'origine de ces faits et l'identité de ses auteurs".

## Don à la République de Madagascar

L'Algérie a fait don de cent tracteurs et 70 charrues à disque à la République de Madagascar.

Ce lot de matériel agricole a été embarqué le 29 novembre au port de Annaba à destination de Tananarive.

On prévoit également l'envoi de techniciens algériens à Madagascar afin d'assurer la formation de techniciens malgaches dans la maintenance des outils.

## Parachutage d'armes

Selon l'A.P.S.: "les armes, explosifs et munitions parachutés dans la nuit du 10 au 11 décembre sur la côte Kabyle étaient attendus par un groupe d'individus qui avaient balisé la DZ et qui ont été arrêtés. Toute l'affaire a été montée à partir de Rabat par le service de la direction générale des études et de la documentation placé sous les ordres du colonel-major Dlimi".

## Deux résolutions adoptées par la Commission de décolonisation de l'ONU

La Commission de décolonisation de l'ONU a adopté, le 5 décembre, deux résolutions sur le Sahara occidental, dont l'une "invite l'OUA à faire diligence pour trouver une solution juste et équitable" à cette question, tandis que l'autre "réaffirme la responsabilité de l'Organisation des Nations unies quant à la décolonisation du Sahara occidental". Ces deux résolutions rivales, dont l'une était présentée notamment par le Maroc et la Mauritanie, l'autre par l'Algérie et 18 pays, ont été adoptées respectivement, la première, par 61 voix contre 25, avec 45 abstentions, la seconde par 86 voix contre 11, avec 39 abstentions.

La résolution "algérienne", saluée, dans son préambule, "la décision unilatérale de cessez-le-feu prise le 12 juillet 1978 par le Frente popular para la liberacion de Saguia El-Hamra y Rio de Oro, en vue de promouvoir une dynamique de paix au Sahara occidental".

Le texte "réaffirme l'attachement de l'Assemblée au principe de l'auto-détermination des peuples (...) le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et la responsabilité de l'ONU quant à la décolonisation du Sahara occidental".

Le ministre sahraoui de l'Information, M. Mohamed Ould Salek, s'est, après ce vote, félicité de la "victoire diplomatique" remportée selon lui par le Polisario. "C'est un échec cuisant pour le Maroc, a-t-il dit, dans la mesure où Rabat a toujours tenté de dessaisir l'ONU du problème sahraoui, tout en voulant utiliser l'OUA contre l'ONU dans cette affaire."



## Incident frontalier Soudano-éthiopien

Une importante force armée éthiopienne a pénétré en territoire soudanais, fin novembre, soutenue par des chars des voitures blindées et de l'artillerie a indiqué le journal "Al-Ayyam". Il a ajouté, citant des témoins oculaires, que les Ethiopiens ont occupé certains domaines agricoles cultivés par des réfugiés érythréens empêchant ces derniers de rentrer les récoltes.

Le président du Conseil exécutif suprême de la province méridionale, a accusé l'Ethiopie d'être à l'origine de "l'agression armée", dont a été l'objet récemment la région d'Akoka, dans le Haut-Nil.

M. Laki a déclaré le 7 décembre, que la situation dans la province méridionale était "tout à fait rassurante" et que des forces soudanaises stationnaient maintenant dans cette zone afin de préserver la sécurité et empêcher le renouvellement de pareilles agressions.

## Retour à Khartoum du président soudanais

Selon radio Omdurman, le président Nimeiry, président en exercice de l'OUA, est retourné le 10 décembre à Khartoum au terme d'une visite dans cinq pays: l'Ouganda, la Tanzanie, La Zambie, le Kenya et le Burundi.

Dans une déclaration à la presse à Bujumbura, à la fin de sa visite au Burundi, le président Nimeiry, a fait part de ses efforts de médiation dans le conflit frontalier Ouganda-Tanzanie. "après mes entrevues avec les présidents Amin et Nyéréré, la situation a évolué dans le sens de la paix," a-t-il précisé.

## MAURITANIE

### La Mauritanie libère une cinquantaine de prisonniers sahraouis

Une cinquantaine de prisonniers sahraouis, militaires et civils, ont été libérés par les autorités mauritaniennes, jeudi 7 décembre, à Nouakchott, indique l'A.F.P. La cérémonie de libération s'est déroulée en présence du chef d'état-major de l'armée mauritanienne, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydala, et du chef d'état-major particulier du président Saleck, le lieutenant-colonel Abdel Kader.

## Deux chalutiers espagnols arraisonnés

Deux chalutiers espagnols, "La Resurrection" et "l'Alvarez Entrena Seis" ont été arraisonnés par une vedette mauritanienne. Le premier se livrait à la pêche près du Cap Blanco, sur le littoral méridional. Arraisonné, le 1<sup>er</sup> décembre il a été conduit au port de Nouadhibou avec les 9 membres de l'équipage. Il semble que l'arraisonnement du chalutier soit dû au manque de travailleurs mauritaniens dans son équipage. L'accord de pêche hispano-mauritanien prévoit, en effet, que les chalutiers espagnols embaucheront dans leurs équipages un certain nombre de matelots mauritaniens.

Le second chalutier a été interpellé le 7 décembre alors qu'il pêchait à six milles de la côte saharienne, et conduit à Villa Cisneros, dans l'ancien Sahara occidental.

## Les négociations ont repris entre la Mauritanie et le Front Polisario

C'est maintenant officiel, le Front Polisario et la Mauritanie ont repris leurs négociations "dans un pays africain". C'est Mme Fatimatou Alali, membre du bureau politique du mouvement sahraoui, qui a donné officiellement cette information, le 13 décembre.

## La 10<sup>e</sup> session ordinaire du Cilss s'est tenue à Nouakchott

La 10<sup>e</sup> session ordinaire du conseil des ministres du Cilss (comité inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) s'est tenue les 14 et 15 décembre à Nouakchott.

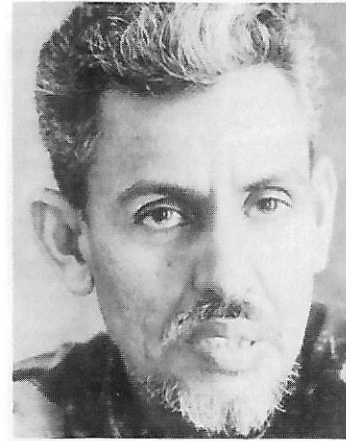
Les pays membres du Cilss: Mali, Mauritanie, Haute-Volta, Tchad, Gambie, Cap-Vert, Sénégal et Niger ont été représentés à la session.

## Visite de M. Claude Cheysson à Nouakchott

M. Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes, chargé du développement a effectué les 15 et 16 novembre une visite de travail en Mauritanie. M. Cheysson a été reçu par le chef de l'Etat.

"Cette visite, marque une étape importante des relations entre la Mauritanie et la Communauté européenne", a souligné à cette occasion le quotidien national Chaab.

## Déclaration présidentielle



Le président Mustapha Ould Mohamed Saleck a déclaré: "Créer une atmosphère de confiance pour une lente reprise à l'intérieur et de bonnes dispositions à notre égard à l'extérieur".

A propos du Sahara occidental: "Nous entrons dans la phase où il sera nécessaire de dévoiler des cartes, d'aller vers l'essentiel. Ce n'est que trop juste puisque c'était jusqu'ici la phase des manœuvres, des faux-fuyants, de la méfiance, des hésitations.. Le retour de la région à la stabilité fera que la France n'aura plus de raisons de garder une présence militaire onéreuse, venue et maintenue chez nous à notre demande.. Au fur et à mesure que les circonstances démontreront que la présence des troupes marocaines sur notre sol ne s'avère plus nécessaire, elles seront rapatriées jusqu'au dernier homme".

## Inauguration d'une centrale électrique

Le chef de l'Etat mauritanien a inauguré le 27 novembre à Nouakchott, à l'occasion du 18<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie, une centrale électrique financée et réalisée par la Chine populaire. Cette centrale, d'une puissance de 5.040 kilowatts est jumelée avec la centrale déjà existante (8.500 kilowatts).

## Nouakchott-Zouérate-Néma en Learjet 35 A

Un délégation conduite par M. Kebir O. Sellamy, directeur des Transports et comprenant les représentants des ministères de l'Intérieur et de la Défense ainsi que le directeur de la Société Transair Suisse a effectué un voyage démonstratif à bord d'un Learjet 35 A de Transair Suisse sur le trajet Nouakchott-Néma-Zouérate-Nouakchott.

## Délégation helvétique chez le Colonel Viah

Le Colonel Viah Ould Mayouf, ministre des transports a reçu une délégation Suisse conduite par M.M.B. Aedi, chef de la section des Relations Internationales de l'Office Fédéral de l'Air.

## Réforme administrative

Le Comité militaire de Redressement national, a décidé le 25 novembre la création de divers organes administratifs territoriaux destinés à "soutenir" les autorités locales et régionales dans le domaine de la gestion administrative.

## L'Irak construira un hôpital

L'Irak construira un hôpital de 40 lits et plusieurs centres sanitaires pour la Mauritanie, a déclaré le 29 novembre à Bagdad le ministre irakien de la Santé.

## Visite Koweïtienne

Le colonel Moustapha O. Mohamed Saleck a reçu le 29 novembre une délégation d'investisseurs Koweïtiens qui séjournaient depuis quelques jours en Mauritanie.

## SENEGAL

## Lancement du patrouilleur "Sénégal 2"

Le premier de trois patrouilleurs construits pour le Sénégal a été lancé récemment à Sainte-Catherine (Québec). Baptisé Sénégal 2, ce navire de 30 m de long jaugeant 52 tonnes est destiné à patrouiller dans les zones de pêche situées au large de l'Etat sénégalais.

Il a été construit par Les Bateaux Turbec Ltd dans leurs chantiers navals de Sainte-Catherine, localité située sur les bords du Saint-Laurent près de Montréal avec l'aide financière de "la Corporation pour le développement des exportations" et les banques canadiennes nationales et de Montréal. Deux patrouilleurs identiques sont actuellement en construction.

## Réunion du cabinet

Le conseil de cabinet qui s'est réuni le 21 novembre a adopté un projet de loi autorisant le président de la république à ratifier le protocole de non agression entre les états membres de la Cedeao signé à Lagos le 22 avril 1978.